

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Tombé

AMENDEMENT

N° 4275

présenté par

Mme Bessot Ballot, M. Ardouin, M. Colas-Roy, M. Alauzet, Mme Tiegna et Mme Bureau-Bonnard

ARTICLE 5

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« génèrent »,

insérer les mots :

« , de leur impact sur la biodiversité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à ajouter la problématique de l'impact sur la biodiversité aux aspects que le code de bonne conduite relatif à l'éco-publicité devra couvrir.